

Les écoles et instituts de formation de fonctionnaires dans les pays en voie de développement, par FRANÇOIS GAZIER et LUCILE DÉCOU-FLÉ. Un vol., 6 po. x 9½, relié, 110 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, boulevard Saint-Germain, Paris (VI^e), 1963

A. P.

Volume 40, numéro 1, avril-juin 1964

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1003412ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1003412ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

P., A. (1964). Compte rendu de [*Les écoles et instituts de formation de fonctionnaires dans les pays en voie de développement*, par FRANÇOIS GAZIER et LUCILE DÉCOU-FLÉ. Un vol., 6 po. x 9½, relié, 110 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, boulevard Saint-Germain, Paris (VI^e), 1963]. *L'Actualité économique*, 40(1), 191–192. <https://doi.org/10.7202/1003412ar>

LES LIVRES

elle fournit aussi des textes de théorie politique et d'autres à caractère, disons, pragmatique.

Les éditeurs, professeurs respectivement à Princeton et à l'université de Californie, ont choisi et ordonné leurs textes de façon judicieuse. Les parties I et II, l'« Introduction » et les « Tendances actuelles en politique comparative » fournissent les bases théoriques et pratiques des textes qui suivent.

La troisième partie de l'ouvrage, « Gouvernement représentatif et constitutionnel » comprend des textes de J.-S. Mill, James Bryce et Harold Laski ; en somme, l'idée est poussée plus avant. Suivent des considérations sur « Les constitutions et les Cours constitutionnelles », « Les régimes parlementaires vs les régimes présidentiels », et « Les conditions d'une démocratie solide et efficace ».

La quatrième partie porte sur « Les systèmes électoraux » et la cinquième sur « Les partis politiques ». Quant à la sixième partie, qui se présente comme une conclusion à la première section de l'ouvrage, elle traite des « Groupes de pression et d'intérêts ». Les parties II à VI ont un même thème, soit des extraits d'ouvrages dans lesquels on examine notre régime gouvernemental, c'est-à-dire un gouvernement démocratique, mais dans le cadre des démocraties modernes ou de masse.

« Totalitarisme et autocratie » fournissent la matière à la septième partie. Elle est probablement la plus faible du volume. Par exemple, des considérations sur les buts que se donnent les gouvernements démocratiques et totalitaires, envisagés en regard des moyens mis en œuvre, n'auraient pas manqué d'intérêt.

La huitième partie porte sur les « Transformations politiques » et dans la dernière, où le choix des textes est hétérogène et trop étendu, on étudie le cas de l'Afrique, de l'Amérique latine, du Moyen-Orient, de l'Inde et d'Israël. Il est assez évident qu'ici il y a à la fois trop et trop peu.

Dans la dernière partie David Apter, qui en est l'auteur, tente de combler le vide qui existe entre la théorie et la pratique dans le domaine politique, en insistant fortement sur l'aspect méthodologique. On y trouve, de plus, une bibliographie assez complète. Il semble bien que ce volume pourrait devenir un ouvrage de référence pour les étudiants en politique comparative.

Cameron Nish

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les écoles et instituts de formation de fonctionnaires dans les pays en voie de développement, par FRANÇOIS GAZIER et LUCILE DÉCOUFLÉ. Un vol., 6 po. x 9½, relié, 110 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, boulevard Saint-Germain, Paris (VI^e), 1963.

Selon les auteurs de l'ouvrage, l'aide aux pays sous-développés sera d'autant plus efficace qu'on parviendra à former des hommes susceptibles d'assumer des responsabilités gouvernementales.

Jusqu'à très récemment, les hauts fonctionnaires étaient soit délégués par les anciennes puissances coloniales, soit recrutés parmi les populations autochtones et entraînés dans les universités étrangères. Or, depuis une dizaine d'années environ, se dessine une tendance nouvelle. La majorité des jeunes États indépendants tentent de créer leurs propres institutions susceptibles de dispenser sur place la formation nécessaire.

François Gazier et Lucile Découflé décrivent les différents systèmes d'enseignement qui sont apparus ainsi et expliquent quel rôle ils commencent à jouer. Ils insistent, notamment, sur l'influence qu'exercent les deux conceptions d'enseignement, anglo-saxonne et française, et sur les méthodes suivant lesquelles on prépare les futurs fonctionnaires de ces pays. Il semble, en effet, que les Américains, pour lesquels l'administration publique est une technique parmi bien d'autres, ont exporté des programmes préparés d'avance qui ne tiennent pas compte des besoins des intéressés. Les Français, par contre, ont cru bon de donner une importance prépondérante à l'étude du droit administratif et des matières souvent trop théoriques et trop éloignées des problèmes concrets.

Il est difficile encore de prévoir dans quel sens s'orienteront à l'avenir les écoles d'administration publique du Tiers-Monde, mais les auteurs de l'ouvrage constatent que d'ores et déjà elles jouent un rôle important. Tout d'abord, elles permettent de développer un certain niveau d'instruction et, ensuite, elles collaborent à créer des traditions et à faciliter l'entente entre les différentes minorités nationales d'un même pays.

Les lecteurs liront, sans doute, avec intérêt ce livre, dont plusieurs passages pourraient être facilement applicables dans le contexte canadien. En effet, il est probable qu'au cours des années à venir on finira par fonder chez nous une école nationale d'administration publique qui forcément devra tenir compte des deux cultures : française et anglo-saxonne, dont les oppositions et les similitudes sont si judicieusement soulignées par l'auteur de cet ouvrage. A. P.

Comparative Federalism, States' Rights and National Power, par EDWARD McWHINNEY. Un vol., 5½ po. x 8¾, relié, 103 pages. — UNIVERSITY OF TORONTO PRESS, Toronto, 1962. (\$5.00).

Le professeur McWhinney, de la faculté de Droit de l'université de Toronto, a écrit ce qui, au premier abord, semblerait être un livre d'un grand intérêt pour les provincialistes et les fédéralistes canadiens. Malheureusement, le lecteur sera déçu puisque l'auteur fait très peu de cas du Canada et, ce qui est encore plus décevant, les problèmes qu'il envisage semblent avoir très peu d'affinité avec le milieu fédéral-provincial canadien.

Peut-être est-ce une critique malveillante puisque le but principal que poursuit l'auteur est d'exposer quelques-unes des bases philosophiques du fédéralisme et d'examiner quelques exemples récents de fédéralisme, en se référant à l'Europe. Ceci vient du fait que les conférences présentées ici ont été données dans des universités européennes et des *graduate centers* en 1959 et 1960.